

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05346 Numéro SIREN : 524 724 416 Nom ou dénomination : AB GROUP HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 10295

Vincent CAILLEUX
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
295, rue du Professeur Paul Milliez
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tél. 06 63 70 68 55

10295



AB GROUP HOLDING

Société par Actions Simplifiée au Capital de ~~1 000 960~~ 1 000 960 Euros

Siège Social : 2-8, rue de la Fraternité

93230 ROMAINVILLE

RCS BOBIGNY B 524 724 416

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

AB GROUP HOLDING

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 960 Euros

Siège Social : 2-8, rue de la Fraternité

93230 ROMAINVILLE

RCS BOBIGNY B 524 724 416

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société AB GROUP HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des amortissements et dépréciations de ses immobilisations selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations » de l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société AB GROUP HOLDING, décrite dans la note « Immobilisations » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHAMPIGNY SUR MARNE

Le 17 mai 2019

Vincent CAILLEUX

Commissaire aux comptes
295, rue du Professeur Paul Milliez
94500 Champigny-sur-Marne
SIRET 432 439 636 00064

Vincent CAILLEUX
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	79 588	45 203	34 385	29 936
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 949 305	400 000	1 549 305	1 548 505
	Créances rattachées à des participations	1 991 583		1 991 583	2 511 769
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	60 000		60 000	60 000
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	4 080 476	445 203	3 635 273	4 150 210
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	459 966		459 966	649 024
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	873 255		873 255	136 490
	Autres créances	609 528		609 528	653 624
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	219 416		219 416	134 855
	Charges constatées d'avance	14 237		14 237	14 293
	TOTAL (III)	2 176 402		2 176 402	1 588 286
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 256 877	445 203	5 811 674	5 738 496

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 051 583

2 571 769

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000 960	1 000 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	839 976	839 976
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	73 000	73 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	556 650	345 401
	Résultat de l'exercice	2 537	211 249
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 473 124	2 470 586
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	41 225	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 302 505	587 555
	Emprunts et dettes financières divers	57 770	1 308 423
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 161	260 565
	Dettes fiscales et sociales	602 245	1 096 893
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 994
	Autres dettes	11 643	11 479
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 338 551	3 267 909
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 811 674	5 738 496
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 537,42	211 249,29
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 338 551	3 267 909
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		4 089

Compte de Résultat 1/2

Etat exprime en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				7 000 000
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 353 190		1 353 190	142 033
	Montant net du chiffre d'affaires	1 353 190		1 353 190	7 142 033
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			12 922	632 485 301
Total des produits d'exploitation (1)				1 366 112	7 774 819
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			84	
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			884 723	5 295 347
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 952	51 293
	Salaires et traitements			213 627	451 097
	Charges sociales du personnel			76 292	164 214
	Cotisations personnelles de l'exploitant			5 866	40 740
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			13 536	19 749
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			103	498 747
Total des charges d'exploitation (2)				1 212 184	6 521 187
RESULTAT D'EXPLOITATION				153 928	1 253 632

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		153 928	1 253 632
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	90 215	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	165 974	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		400 000
	Intérêts et charges assimilées (4)	27 814	33 182
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	27 814	433 182
RESULTAT FINANCIER		(27 814)	(433 182)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		50 354	820 449
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		951 953
	Sur opérations en capital	5 833	54 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	5 833	1 006 453
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	34 998	1 202 143
	Sur opérations en capital		112 506
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	34 998	1 314 649
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(29 165)	(308 196)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		18 652	301 004
TOTAL DES PRODUITS		1 462 160	8 781 272
TOTAL DES CHARGES		1 459 623	8 570 023
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 537	211 249
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			203 497
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprime en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 811 674** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 462 160** euros et un total **charges** de **1 459 623** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 537** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			13 465			13 465
	Matériel de transport	36 501		647		11 300	25 849
	Matériel de bureau, mobilier	36 402		3 873			40 274
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			13 465		13 465	
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		72 903		31 450		24 765	79 588
FINANCIERES	Participations évaluées en equivalence						
	Autres participations	4 460 274		3 619 618		4 139 004	3 940 888
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	60 000					60 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 520 274		3 619 618		4 139 004	4 000 888
TOTAL		4 593 177		3 651 068		4 163 769	4 080 476

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		1 122		1 122
	Matériel de transport	32 636	1 918	11 300	23 254
	Matériel de bureau, mobilier	10 332	10 495		20 827
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 967	13 536	11 300	45 203
TOTAL		42 967	13 536	11 300	45 203

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	400 000			400 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	400 000			400 000
TOTAL GENERAL		400 000			400 000

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	400 000				400 000
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	400 000				400 000
TOTAL GENERAL		400 000				400 000

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 991 583	1 991 583	
	Prêts (1) (2)	60 000	60 000	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	873 255	873 255	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	23 972	23 972	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74	74	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	102 683	102 683	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	91 860	91 860	
	Débiteurs divers	390 940	390 940	
	Charges constatées d'avances	14 237	14 237	
	TOTAL DES CREANCES	3 548 603	3 548 603	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	41 225	41 225		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 302 505	2 302 505		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	323 161	323 161		
	Personnel et comptes rattachés	10 554	10 554		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 687	19 687		
	Impôts sur les bénéfices	353 715	353 715		
	Taxes sur la valeur ajoutée	216 489	216 489		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 800	1 800		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	57 770	57 770		
	Autres dettes	11 643	11 643		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 338 551	3 338 551		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 822 343			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		104 090			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(34 089)			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		615 048
Autres créances clients <i>Clients factures à établir</i>	560 148	560 148
Autres créances <i>AAR</i>	54 900	54 900

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		176 351
Autres emprunts obligataires		41 225
<i>Sur autres emprunts obligataire</i>	<i>41 225</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		786
<i>Sur emprunts auprès établi. cr</i>	<i>786</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 243
<i>Fournisseurs</i>	<i>115 243</i>	
Dettes fiscales et sociales		19 097
<i>CAP RAPPEL DE SALAIRES</i>	<i>10 200</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE FORMATION</i>	<i>2 507</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PR</i>	<i>4 590</i>	
<i>Autres charges à payer</i>	<i>1 800</i>	

Charges à payer (détail)
au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				14 237
Assurance et location			14 237	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				14 237

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Produits constatés d'avance (détail)

au 31/12/2018

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Filiales et participations

31/12/2018

[illegible]

Filiales et participations

Filiales et participations

Nette

Dividendes encaissés

[illegible]

Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
françaises	étrangères	françaises	étrangères

Filiales et participations

étrangères

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)Valeur comptable des titres détenus
Brute

Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

Prêts et avances
consentisMontant des
cautions et avals
donnés

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier
exercice closDividendes
encaissés

B. Renseignements globaux

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

Filiales non reprises en A

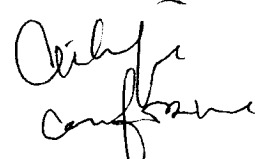
françaises

étrangères

Participations non reprises en A

françaises

étrangères




AB GROUP HOLDING
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.960 Euros
Siège social : 2-8 rue de la Fraternité – 93230 Romainville
524 724 416 RCS BOBIGNY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 JUIN 2019

[...]

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la présentation par le Président du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les comptes dudit exercice,
- la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice se solde par un bénéfice de 2.537 €, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- au compte « Réserve légale », la somme de 127 €, ce qui a pour effet de le porter de 73.000 € à 73.127 €
- au compte "Report à Nouveau", la somme de 2.410 € ce qui a pour effet de le porter de à 556.650 € à 559.060 €.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

* * *
* * *

Pour copie certifiée conforme